



Proposition de poste à 50%

Par Salsa01

Bonjour en arrêt maladie après une Période de préparation au reclassement, mon employeur vient de m'envoyer un avis de poste vacant à 50% alors que j'étais à plein temps.

Est il dans l obligation de me proposer un temps plein ou à t'il le droit de réduire mon temps de travail ?

Merci pour vos réponses.

Par morobar

Bjr,
Il est obligé de vous proposer tout ce qui bouge.

Par Salsa01

Merci pour votre réponse